

Bon de commande à adresser à
dorine@luberoncotesud.com
ou Office de Tourisme Luberon
Côté Sud - 11 Cours Pourrières
84 160 Cucuron
Tél : 04 90 77 28 37
N°Siret : 313 777 237 000 22

Nom de la structure :
Nom : Prénom :
Mail :
Personne à contacter, si différent :
Téléphone : Portable :
Code Postal : Ville :
Adresse :

Hôtels Chambre d'hôtes Meublés Campings Autres :

Vous avez plusieurs activités à promouvoir ? Sur demande. Nous élaborerons une proposition sur mesure correspondante à vos attentes. Merci de faire votre demande par mail à contact@luberoncotesud.com

Désignation	Quantité	Prix unitaire €TTC	Total €TTC
-------------	----------	--------------------	------------

PACKS PARTENARIAT « TOUT INCLUS »			
Pack «Essentiel»		140€	
Pack «Avantage»		300€	
Pack «Premium»		740€	
« À LA CARTE » WEB / DIGITAL			
Shooting Photo (20 photos HD retouchées)		150€	
Facebook et / ou Instagram (80, 140 ou 260€ pour 4, 8 ou 16 publications)			
Encart Publicitaire Newsletter		60€	
Blogging & Écriture d'article de blog		280€	
Encart «Page d'Accueil» (110, 150 ou 280€ pour 1, 2 semaines ou 1 mois)			
Encart «Colonne de droite» (120, 170 ou 300€ pour 1, 2 semaine ou 1 mois)			
Encart «Carré fixe Agenda» (130, 190 ou 400€ pour 1, 2 semaines ou 1 mois)			
Encart «Toutes les Listes» (140, 200, 450€ pour 1, 2 semaines ou 1 mois)			
« À LA CARTE » ÉDITION PAPIER / IMPRESSION			
GUIDE TOURISTIQUE : Encart 1/2 Page		300€	
Encart Pleine Page		600€	
Encart Double Page intérieure		1 100€	
Encart 4ème de Couverture		2 300€	
GUIDE HÉBERGEUR : 1/4 = 65€ 1/2 = 150€ pleine page = 300€			
AGENDA DE L'ÉTÉ : Encart 1/8 Page		150€	
Encart 1/4 Page		250€	
Encart 1/3 Page		300€	
Encart 1/2 Page		400€	
Encart Pleine Page		700€	
Encart Double Page intérieure		1300€	
Encart 4ème de Couverture		2500€	
Création graphique d'encart publicitaire imprimé par l'Office		50€	

Conditions particulières :

Net à payer TTC

Si le tarif est non renseigné, merci de vous rapporter au document «[Tarifs 2020](#)» afin d'inscrire vous-même le tarif de la formule choisie ou de contacter le 07 81 26 08 93 / dorine@luberoncotesud.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables à compter du 1er octobre 2019. Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos conditions générales de vente.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

L'annonceur est tenu de remettre les éléments techniques au plus tard à la date qui lui aura été communiquée. A défaut, l'éditeur pourra annuler sans préavis l'ordre d'insertion.

Une épreuve sera envoyée à l'annonceur qui devra la valider sous 48h ouvrables. Sans réponse à l'issue de ce délai, celle-ci sera considérée comme Bon à Tirer. Le défaut, le retard et l'erreur de livraison des éléments techniques libèrent Luberon Côté Sud de l'engagement de livraison sur la période contractuelle et aucune indemnité de compensation ne pourra être réclamée par le client. Luberon Côté Sud n'est pas tenu de restituer les éléments techniques remis par l'Annonceur, même en cas d'annulation de la campagne.

En dehors d'une mise en ligne, ainsi que d'une modification des créations de la campagne de publicité par période de quinze jours, Luberon Côté Sud se réserve le droit de refuser toute nouvelle mise en ligne et/ou modification de créations demandée par l'Annonceur. En cas d'acceptation de Luberon Côté Sud, la nouvelle mise en ligne, ou la modification de créations pourra donner lieu à une majoration de 15% sur le prix tarif net des formats concernés.

EMPLACEMENT PUBLICITAIRE

En cas de demande d'un Annonceur pour une suspension de la diffusion de la publicité, l'ordre de publicité sera annulé par Luberon Côté Sud et l'intégralité du prix de la publicité considérée sera néanmoins facturée à l'Annonceur.

L'Annonceur peut également, moyennant demande écrite adressée à Luberon Côté Sud, demander l'annulation d'un ordre de publicité.

Si la demande d'annulation de l'Annonceur intervient :

- jusqu'à quinze jours ouvrés avant la date de diffusion : sans frais d'annulation.

DROIT DE RÉSERVE

L'éditeur se réserve le droit de ne pas publier un document non conforme à l'esprit de la publication. L'Annonceur s'assure de la licéité des publicités et du respect de l'ordre public et des bonnes moeurs.

Les messages publicitaires sont rédigés en langue française avec, le cas échéant, une traduction, en application de la loi n° 94-665 du 4 août 1994. Tout message publicitaire doit être clairement présenté comme une publicité et identifier l'Annonceur.

L'Annonceur garantit qu'il est titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et industrielle permettant la diffusion des publicités, ainsi que des droits relevant de la personnalité et ce, sans limitation de durée, en nombre de représentations et de reproductions. Les textes et annonces paraissent sous la seule responsabilité de l'Annonceur et de son Mandataire.

L'Annonceur autorise Luberon Côté Sud pour les besoins de sa propre communication à utiliser gracieusement et/ou à reproduire, en totalité ou pour partie, la campagne publicitaire, objet du contrat, dans tous ses documents promotionnels diffusés en France ou à l'étranger, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit.

Luberon Côté Sud sera libéré de son obligation de diffuser la publicité de l'Annonceur par suite de la survenance de tout cas fortuit ou de force majeure, ou de circonstances ayant une cause externe indépendante du fait personnel de Luberon Côté Sud. Dans ces circonstances, aucun retard ni défaut de diffusion de la publicité ne pourra justifier la résiliation de l'ordre par l'Annonceur ni donner lieu à indemnité quelconque. Toutefois, à titre de compensation, Luberon Côté Sud pourra, à sa convenance, proposer à l'Annonceur une prorogation de la durée de diffusion de la publicité à raison de la durée du retard de diffusion causée par de telles circonstances, ou d'autres formes d'espaces publicitaires sur les supports concernés.

TARIF, CONDITIONS ET RÈGLEMENT

Pas d'acompte. Le solde devra être réglé avec l'envoi de ce document «Bon de commande», par virement ou chèque à l'ordre de «Office de Tourisme Luberon Côté Sud».

Conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce, des pénalités de retard pourraient être appliquées dans le cas où les sommes dues seraient versées après la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités sont d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. En cas de recouvrement contentieux et/ou par l'intermédiaire d'une société spécialisée extérieure, tous les frais demeureront à la charge de l'Annonceur. De plus, tout retard de règlement par rapport aux échéances prévues entraînera le droit de suspendre dès le lendemain du défaut de paiement l'exécution des campagnes en cours.

Mode de paiement

Chèque joint

Virement

libellé à l'ordre de : Office de
Tourisme Luberon Côté Sud

En joignant le paiement à ce bulletin,
j'accepte les conditions
générales d'adhésion (voir ci-dessus).

Bénéficiaire : OFFICE DE TOURISME LUBERON COTE SUD

IBAN : FR76 1130 6000 8491 2049 5005 042

Bank Identification Code (SWIFT) :

AGRIFRPP813

Code etab	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
11306	00084	91204950050	42

Un exemplaire à retourner (scanné ou posté) dûment complété et signé, accompagné de votre règlement. Après validation de ce bulletin par nos soins, vous recevrez votre facture acquittée. Afin de confirmer les informations que vous avez renseignées, nous vous demandons d'apposer ci-après, votre signature.

Fait le à

Signature / tampon :